

CERTIFICATS DE CAPITAINES ET SECONDS NAVIGANT SUR LES MERS ÉTRANGÈRES.

On trouvera dans une annexe le rapport du président des examinateurs des capitaines et seconds des navires allant en mer pour les douze mois écoulés le 30 juin 1894.

Pendant les douze mois derniers, on verra par le rapport contenu dans l'annexe, que le conseil des examinateurs a siégé pour l'examen des candidats dans les ports d'Halifax, N.-E., Saint-Jean, N.-B., Québec, et Yarmouth, N.-E.; 91 candidats se sont présentés à ces ports pour examen; 60 ont réu-si à passer leur examen, et 31 ont échoué. Sur les 60 qui ont passé leur examen, 32 ont obtenu le certificat de capitaine ou patron et 28 celui de second.

Le nombre des aspirants qui ont subi l'examen et obtenu des certificats de capitaines depuis la date de la mise en opération de l'acte, jusqu'au 30 juin 1894, est de 1,879, et le montant payé pour les certificats, à raison de \$10 chacun, est de \$18,710. Pendant la même période, 1,276 candidats ont reçu des certificats de capacité comme seconds, et la somme payée, à raison de \$5 chacun, a été de \$6,495.

On trouvera au supplément une liste de tous ceux qui ont obtenu des certificats de capacité comme capitaines ou seconds depuis le 31 décembre 1892 jusqu'au 30 juin 1893.

CERTIFICATS POUR LA NAVIGATION CÔTIÈRE ET L'INTÉRIEUR.

Pendant les douze mois terminés le 30 juin 1894, le nombre des aspirants qui après examen ont obtenu des certificats de service est de 111, et le montant payé pour les certificats, à raison de \$4 chacun, a été de \$444. Pendant la même période 24 aspirants ont demandé des certificats de service comme seconds, et la somme payée, à raison de \$2 chacun, a été de \$48.

Le nombre des aspirants à des certificats de capacité comme patrons a été de 206, et le montant payé, à raison de \$8 chacun, a été de \$1,648. Quarante-cinq personnes ont demandé des certificats de capacité comme seconds, et le montant perçu a été de \$260, à raison de \$4 chacun. Le montant perçu pour le renouvellement des certificats de capacité et de service a été de \$41, ce qui forme un total de \$2,441, pour les certificats de capitaines et de seconds pour la navigation côtière et à l'intérieur.

On trouva dans le supplément à ce rapport une liste des certificats émis pendant les douze mois écoulés le 30 juin 1894.

La somme totale de troi-s perçus pendant l'exercice se terminant le 30 juin 1894, pour certificats de capacité et de service soit sur mer, sur les côtes, ou dans les eaux intérieures, a été de \$2,907.04, et les déboursés de ce service, comme on le verra à l'annexe n° 1 du présent rapport, ont été de \$3,721.33. Le crédit pour ce service était de \$5,000, et la dépense étant de \$3,721.33, il restait à la fin de l'exercice une balance de \$1,278.67.